Image not found or type unknown

succession familiale sur une maison

Par **Abby72**, le **26/03/2009** à **10:47**

Suite au décès de mon père j'ai demandé ma part d'heritage sur la maison familiale il y a 6ans ette maison a été estimée approximativement par deux de mes freres et soeurs a 75000 euros hors a ce jour la maison va être mise en vente a 115000 euros ai je le droit de demander la difference sur cette estimation réelle faite cette fois ci par un notaire?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés